

# Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



## Edito

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Notre été a été beau et chaleureux ! Les paysages vont bientôt se teinter de feu et d'or et les matins se rafraîchir. Le tumulte estival laissera la place à une atmosphère paisible pour profiter de belles journées automnales.

Ce sera le temps de faire un bilan de mi-législature et de mesurer le travail collégial accompli en resserrant les rangs pour les tâches qui nous attendent.

Nous avons décidé d'investir dans l'avenir; tout d'abord l'éducation et les écoles, avec la rénovation du Sacré-Cœur et les agrandissements des écoles de Rueyres-les-Prés et de Murist. Le deuxième sujet a été la promotion économique, avec un projet ambitieux de Campus Industriel.

Ce dernier est crucial pour le développement de notre tissu économique. L'optimisation de la zone, la mutualisation des services, l'émulation des compétences doivent permettre aux entrepreneurs locaux et nouveaux d'y trouver une valeur ajoutée évidente. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre un campus prometteur pour nos générations futures.

Pensons également à notre économie locale qui a tenu bon fièrement ces dernières années. Notre chef-lieu est magnifique, faisons-le vivre et prospérer ensemble.

Préparons aujourd'hui un avenir durable pour nos futures générations. C'est notre responsabilité.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite un automne rayonnant ! Profitez de la beauté et de toutes les saveurs que nous offre notre merveilleuse région.

Eric Chassot, syndic

### POINTS FORTS

- Finances à la loupe
- Développement de la zone Plein Sud
- Projet de construction dans le quartier Gare-Casino



## Une administration communale à votre service

L'Administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à Estavayer-le-Lac

Rue de l'Hôtel de Ville 11  
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Service des bâtiments ;
- Secrétariat des écoles.

### Horaires de l'Administration :

- Lundi: 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30  
 Mardi: 8h30 à 11h30  
 Mercredi: 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30  
 Jeudi: 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30 (18h accueil)  
 Vendredi: 8h30 à 11h30

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Numéro de téléphone principal de l'Administration communale :

026 664 80 00

Adresse électronique :

commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site Internet : [www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch)

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments : Service des eaux et du domaine public, Crèche, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extrascolaire, etc.

## Ressources humaines

### SERVICE DES FINANCES

#### Départ du chef du Service des finances

Après plus de dix ans à la Commune, le chef du Service des finances, M. Christophe Bonny, quittera ses fonctions au 31 octobre 2023 d'entente avec le Conseil communal pour relever de nouveaux défis professionnels. Nous le remercions chaleureusement pour le travail effectué et nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle.



#### Nomination de la nouvelle cheffe du Service des finances

Afin d'assurer la continuité et le respect des normes légales, nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de M<sup>me</sup> Sylvie Bise au poste de cheffe du Service des finances - Administratrice des finances, dès le 1<sup>er</sup> août 2023. Elle était jusqu'alors secrétaire-comptable à la Commune d'Estavayer et précédemment boursière pour la Commune de Murist.

Elle possède une grande expérience dans notre Commune, elle connaît la structure et a participé à l'implémentation du modèle comptable harmonisé 2.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans son nouveau rôle et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

### SERVICE DE LA CULTURE

#### Nomination d'un coordinateur culturel

M. Maxime Papaux occupe depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023 le poste de coordinateur culturel.



Il s'agit d'un nouveau poste afin de développer et mettre en œuvre la politique culturelle de la Commune au travers de la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que la promotion et le développement de la création artistique contemporaine.

Grâce à son bachelor en Histoire et Sciences des religions, son master en « Sociétés plurielles : cultures, politiques et religions et histoire », son CAS « Promouvoir une institution culturelle » et ses diverses activités passées et présentes, il saura jouer avec la multitude de facettes qu'offre et peut offrir notre riche Commune, pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes. Vous aurez l'occasion de découvrir de manière plus approfondie ses projets dans l'article se trouvant à la page 9 du présent journal.

### AU REVOIR

M. Julien Favre, conseiller général du groupe Murist-Vuissens nous a quittés prématurément en juillet dernier suite à un tragique accident de vélo.

Agé de 45 ans, M. Julien Favre fut Conseiller communal à Vuissens durant la législature 2011-2016. En 2017, avec la fusion, il avait tout naturellement rejoint le Conseil général de sa nouvelle Commune.

Julien, établi avec sa famille à Vuissens depuis 2008, appréciait particulièrement la qualité de vie de la région, le calme et la nature idéale pour le vélo et la marche. Il était marié et l'heureux papa de triplés. Ingénieur de formation, il travaillait dans la recherche et le développement pour une entreprise internationale à Orbe.

Merci Julien pour toutes ces années dévouées à la cause publique et nous restons en pensées avec sa famille et amis.



# 1<sup>ER</sup> AOÛT

La place de Moudon s'est transformée, le temps d'une soirée, en un endroit chaleureux avec des airs de fête. Malgré la météo capricieuse, la soirée a pu se dérouler au sec, pour le plus grand bonheur de la population présente.

Le duo Caravane Mango, bien connu dans la région, a ouvert les festivités, suivi du discours du premier citoyen de la Commune. Cette année, le discours de M. Nicolas Giacomotti, président du Conseil général, était axé, entre autres, sur les traditions de notre pays, sa mixité et ses nombreuses langues. Il est accessible en intégralité via le QR code ci-contre. L'harmonie La Persévérance a également animé la soirée avec ses différentes prestations.

Les populations étrangères étaient présentes à cette fête nationale, ce qui a ravi les Autorités. Comme l'année dernière, les résidents du Foyer du Lac ont concocté de merveilleuses spécialités de leur pays qui ont été offertes à toutes et tous avec l'apéritif de la Commune. Un grand merci à ces familles.

La fête s'est poursuivie par le traditionnel feu d'artifice, tiré depuis le lac. Le spectacle pyrotechnique a pu briller de mille feux pour le bonheur de toute la population qui a pu l'admirer loin à la ronde.

Le Club des lutteurs a tenu un stand de nourriture et de boissons. Les membres ont contribué au bon déroulement de cette manifestation et ont ravi les papilles des participants. Un chaleureux merci pour leur bienveillance et leur disponibilité.

Le 1<sup>er</sup> août a également été célébré dans les villages de Font, Montbrelloz, Murist et Vuissens, organisé par les sociétés de Jeunesse ou les sociétés locales. Diverses activités étaient proposées, avec restauration. Merci à ces sociétés pour leur engagement.

Au vu du nombre de participants durant ces belles soirées, il est indéniable que la population tient à garder cette tradition qui offre de beaux moments de partage.



## FELICITATIONS A NOS APPRENTIES

La Commune d'Estavayer félicite de tout cœur ses apprenties Louna Berland-Blunier, Lucie Auberson et Lucile Moullet pour l'obtention de leur CFC dans les filières « assistante socio-éducative et employée de commerce ». Riches d'expériences, elles sont aujourd'hui fin prêtes pour la vie professionnelle. Nous leur souhaitons bonne chance et plein succès pour l'avenir. Nous profitons également de remercier chaleureusement les formatrices qui s'occupent des apprenti-e-s tout au long de leur cursus.

De gauche à droite : Jacqueline Thorimbert (secrétaire-comptable), Natacha Besson (responsable de l'Accueil extrascolaire), Brigitte Pautre (responsable des apprenti-e-s employé-e-s de commerce), Isabelle Beck (formatrice – Crèche), Louna Berland-Blunier (diplômée employée de commerce), Lucile Moullet (diplômée ASE – Crèche), Lucie Auberson (diplômée ASE – AES), il manque sur la photo Ophélie Monnerat (formatrice – AES).



# Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

## Séance du 28 juin 2023

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Nicolas Giacomotti, 51 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M<sup>me</sup> Oriane Catillaz du Groupe Le Centre comme membre suppléant au Bureau du Conseil général pour la période administrative.
4. Approuvé les comptes et le rapport de gestion spécifique aux comptes 2022 à l'unanimité.
5. Approuvé le postulat déposé par le Groupe Murist-Vuissens avec comme sujet « Besoins d'infrastructures, notamment des vestiaires, pour le centre sportif du village de Murist » à l'unanimité.
6. Approuvé la révision totale du règlement général de police de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 350'000.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football du FC Montbrelloz à Forel à l'unanimité.
8. Divers.

## Séance du 14 septembre 2023

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Nicolas Giacomotti, 57 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 28 juin 2023 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu tacitement M. Carlo Bonferroni du Groupe Vernay comme membre à la Commission financière pour la période administrative.
4. Elu tacitement M<sup>me</sup> Marie-Joëlle Pythoud Siegrist du Groupe PS-Les Vert.e.s comme membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative.
5. Octroyé un crédit de CHF 203'000.00 TTC pour le déplacement d'une conduite d'eau potable et pour la pose d'un tube pour la fibre optique communale sur le chemin du Moulin à Estavayer-le-Lac dans le cadre du projet d'immeubles dans le secteur « Gare-Casino » à l'unanimité (deux conseillers généraux récusés).
6. Octroyé une délégation de compétence pour la signature d'un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle RF 3469, sise à Estavayer-le-Lac et octroyé un crédit d'investissement maximum de CHF 2'500'000.00 pour un parking public, lié au nombre de places de parc par 52 oui, 2 non et 1 abstention (deux conseillers généraux récusés).
7. Octroyé un crédit additionnel de CHF 82'012.65 TTC pour l'étude de la planification de la zone d'activités de Plein Sud à l'unanimité.
8. Octroyé une délégation de compétence au Conseil communal pour la réalisation en tant que maître d'ouvrage des travaux d'un montant de CHF 677'000.00 TTC pour l'aménagement d'un carrefour à la route de Tousvents à Estavayer-le-Lac par 55 oui et 2 abstentions.
9. Divers.

Les prochaines séances auront lieu le jeudi 2 novembre 2023 et le mercredi 20 décembre 2023.



### Séances de préparation du Conseil général

Avant chaque Conseil général, chaque Groupe politique invite la population à assister aux séances de Groupe afin de préparer le Conseil général. Ces séances sont ouvertes à toutes et tous et leurs dates se trouvent sur notre site Internet, rubrique Conseil général ou via le QR Code.



### Procès-verbaux des séances du Conseil général

Nous vous informons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez aussi scanner le QR code pour un accès direct.  
Bonne lecture !

Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



### **YVAN BAECHLER** Groupe PLR

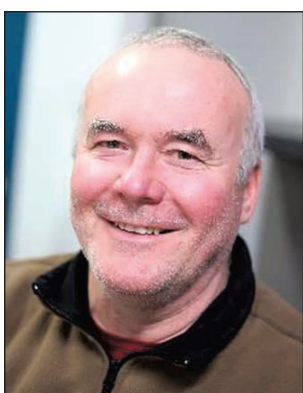
Né à Biemme, en 1980 nous nous installons à Font avec mes parents et mon frère. Marié à Laurence, nous avons 3 enfants et vivons à Font. Gendarme auprès de la police cantonale fribourgeoise, j'ai repris la conduite de la région Nord (Broye et Lac) en 2023. Mes hobbies sont les activités en famille, les voyages, la marche, divers sports (vélo, course, ski, etc.) et la voile.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Si ses 40 km2 positionnent notre cité lacustre au sixième rang des communes fribourgeoises, le plan d'eau républicain de Neuchâtel imprime son caractère à notre ville médiévale riche d'histoire et de traditions vivantes dans notre région valdo-fribourgeoise. Qu'il est beau notre lac, qu'elle est belle notre Commune !

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Poursuivre le développement et la dynamique orientée citoyen, respectivement en harmonie, permettant de disposer de moments de convivialité et culturels. La maîtrise des dépenses et investissements est obligatoire, tout en disposant d'une vision globale réfléchie et coordonnée.



### **FRANCIS DURUZ** Groupe Murist-Vuissens

Né à Estavayer-le-Lac en 1965, marié à Marie-Jeanne, nous avons 4 fils adultes. Ma profession d'agriculteur me procure énormément de satisfaction et je l'exerce comme un hobby, par passion.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Estavayer est l'union d'une bourgade avec des villages avoisinants. Elle offre ainsi une multitude d'activités à exercer, telles que le prélassement au bord du lac, visite de la ville médiévale, randonnées dans la campagne environnante, offrant de magnifiques points de vue.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Estavayer doit continuer son développement tout en ne négligeant pas ses tâches régaliennes et en maîtrisant sa fiscalité. En résumé, être ambitieux et raisonnable.



### **MARIE HUG** Groupe PS-Les Vert.e.s

Née à Estavayer-le-Lac en 1993, j'ai grandi entre Rueyres-les-Prés et Bussy, domiciliée en vieille ville depuis janvier 2020. Je suis assistante sociale en milieu carcéral et j'entreprends en parallèle une formation de médiatrice à l'Université de Fribourg. Durant mon temps libre, je pratique du sport tel que le vélo de route, la natation et la course : notre belle région y est propice !

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Estavayer est une commune regroupant une ville et plusieurs villages, ce qui la rend dynamique, attractive et diversifiée : sites historiques, nature resplendissante, lac, artisan-e-s qualifié-e-s et diverses manifestations de qualité. Une symbiose parfaite pour y trouver son équilibre.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

Je me réjouis de voir les projets en cours de réflexion se concrétiser tels que les rives du lac et la zone sportive. J'espère le développement de la mobilité douce avec des pistes cyclables sécurisées, reliant ainsi la campagne à la ville. Réfléchir de manière unitaire pour l'ensemble de la Commune afin de renforcer et faire perdurer notre identité collective.



### **FRANÇOIS SINGY** Groupe Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés (BMR)

Habitant et originaire de Morens, marié, 2 enfants et grand-papa d'une petite fille de 15 mois. Je travaille chez Rapin-Miauton à Payerne comme conseiller de vente interne. Le jardinage est l'un de mes hobbies préférés et j'aime également la musique.

#### **Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?**

Estavayer est le fruit d'une fusion entre le chef-lieu du District de la Broye et de plusieurs villages ruraux. Le cachet médiéval de la ville ainsi que les rives du lac sont des atouts touristiques indéniables. Les villages possèdent également quelques bijoux architecturaux.

#### **Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?**

La mobilité au sein de notre grande Commune doit être améliorée, surtout dans les villages. Nous devons faire preuve de dynamisme, d'audace et de créativité.



Patrimoine administratif concerné par le MCH2

## Service des finances

# NOUVEAU MODELE COMPTABLE

La Commune d'Estavayer a introduit le MCH2 (modèle comptable harmonisé) dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. En premier lieu, le principe de « vérité du bilan », dénommé aussi « image fidèle du bilan », est essentiel à la pratique MCH2 et la Commune a réalisé la réévaluation de tous ses biens, que ce soit :

- le patrimoine financier sur la valeur vénale ;
- le patrimoine administratif sur la valeur initiale d'acquisition ou de construction du bien déprécié de sa valeur d'amortissement comptable en fonction de sa durée d'utilisation. L'amortissement des biens est linéaire.

Pour effectuer ces tâches, le Service des finances a établi un inventaire matériel des biens appartenant ou acquis par la Commune entre le 01.01.2002 et le 31.12.2021.

Un remerciement particulier est adressé à M. Pierre Spielmann, ancien administrateur des finances de la Commune de Morat à la retraite, pour l'aide qu'il a apportée afin de combler l'absence impromptue de l'administrateur des finances de la Commune d'Estavayer. En deux mois, il a réussi avec les collaboratrices et collaborateurs du Service des finances, ainsi que l'entreprise informatique, à terminer les évaluations des patrimoines administratifs et financiers et à les intégrer dans la comptabilité financière.

# REFORME AVS 21

Le peuple suisse a approuvé la réforme AVS 21 qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. C'est une première étape importante en vue d'augmenter le niveau des rentes AVS et de stabiliser les finances de l'AVS, avec un objectif fixé à l'horizon 2030.

Le terme « âge ordinaire de la retraite » est désormais remplacé par le terme « âge de référence ». L'âge de référence désigne l'âge auquel la rente AVS peut être perçue, sans déduction ni supplément. Cette nouvelle désignation concerne également le 2<sup>e</sup> pilier.

A partir de 2025, l'âge de référence des femmes sera relevé de trois mois par an, pour passer progressivement de 64 à 65 ans. A partir de 2029, l'âge de référence uniforme de 65 ans s'appliquera aux hommes et aux femmes.

Pour tout complément d'information : Service des finances, [compta@estavayer.ch](mailto:compta@estavayer.ch) ou 026 664 80 20

## IMPOTS POUR LES JEUNES

Nous rappelons aux jeunes gens ayant terminé leur formation en 2023, surtout ceux qui ont entrepris une carrière professionnelle, qu'il leur est vivement recommandé de remplir le "formulaire pour la fixation des acomptes provisoires" afin de déterminer les acomptes d'impôt à payer.

Cette information est également valable pour les jeunes gens de moins de 18 ans qui auraient déjà débuté une activité salariée.

Cela évitera de devoir s'acquitter d'un important montant d'impôt en une seule fois lors de la taxation fiscale.

Le formulaire peut être obtenu auprès du Service des finances de la Commune d'Estavayer, [compta@estavayer.ch](mailto:compta@estavayer.ch), ou 026 664 80 20. Le formulaire dûment rempli doit être transmis au Service des finances de la Commune d'Estavayer ainsi qu'au Service cantonal des Contributions du Canton de Fribourg.

## SUBSIDES DENTAIRES

Conformément à la loi sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires, la Commune d'Estavayer a édicté un règlement pour l'octroi des subsides dentaires aux parents de condition modeste.

Son contenu ainsi que le cercle des ayants droit des subsides dentaires figurent sur notre site Internet, pour le trouver, veuillez scanner le QR code ci-dessous :



Pour tout complément d'information : Service des finances, 026 664 80 20 ou [compta@estavayer.ch](mailto:compta@estavayer.ch)



# Finances

L'exercice comptable 2022 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 2'744'951.17 essentiellement dû aux évaluations fiscales devant correspondre à la réalité, soit un rattrapage des recettes fiscales des années précédentes qui a été comptabilisé dans les comptes 2022. Sauf imprévu, cet effet est unique.

Le tableau ci-après, donne les chiffres des comptes de résultats 2022 **par nature**.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	11'092'269.02	Impôts	36'371'991.78
Biens, services et marchandises	10'442'888.36	Taxes	8'473'833.32
Amortissements	3'769'431.45	Revenus divers	26'501.30
Intérêts passifs	948'992.11	Revenus financiers	2'280'625.98
Attribution financements spéciaux	1'452'731.25	Prélèvement financements spéciaux	344'804.90
Part. à des collectivités publiques	22'451'921.34	Revenus de transfert	4'867'144.25
Subventions accordées		Revenus extraordinaires	538'283.17
Imputations internes	293'213.30	Imputations internes	293'213.30
<b>Totaux</b>	<b>50'451'446.83</b>	<b>Totaux</b>	<b>53'196'398.00</b>
Excédent de revenus	2'744'951.17		

Le tableau ci-après donne les chiffres des comptes de résultats 2022 **par fonction**.

Fonction	Charges	Revenus
Administration	5'694'790.74	492'089.06
Ordre public	2'378'013.33	1'538'495.60
Enseignement et formation	14'962'568.63	1'334'505.70
Culture et loisirs	2'490'135.60	809'513.55
Santé	4'456'376.45	7'329.90
Affaires sociales	5'888'983.15	629'182.85
Transports et communications	4'422'034.48	154'618.35
Protection et aménagement de l'environnement	7'798'348.57	7'214'758.31
Economie	512'841.41	33'124.35
Finances et impôts	1'847'354.47	40'982'780.33
<b>Totaux</b>	<b>50'451'446.83</b>	<b>53'196'398.00</b>
Excédent de revenus	2'744'951.17	

Les comptes dans leur intégralité ainsi qu'un rapport de gestion spécifique aux comptes sont disponible sur le site internet de la Commune: Administration > Comptes & Budgets > Comptes 2022.

## Le rapport d'activités 2022

Conformément à l'article 19 de la loi sur les finances communales, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport d'activités 2022.

Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants :

1. Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune;
2. Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2022 et les projets en cours;
3. Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

Pour découvrir l'entier du rapport d'activités 2022, merci de scanner le code QR ci-contre.



Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et pour l'important travail effectué en cette nouvelle année particulière.

Il remercie également tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en oeuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



## TAXE NON-POMPIER

En raison de la mise en place de la loi sur la défense incendie et les secours au 1<sup>er</sup> janvier 2023, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur.

Les personnes astreintes à l'obligation de servir et qui ne sont pas incorporées dans le Bataillon sont soumises à une taxe d'exemption annuelle, qui est prélevée directement par les communes membres.

Nous rappelons aux étudiant-e-s et apprenti-e-s de nous fournir les attestations de formation chaque année jusqu'à la fin de l'année civile où ils atteignent 25 ans.

Sont exonérés du paiement de la taxe d'exemption :

- les personnes au bénéfice d'une rente AI;
- les personnes s'occupant, dans leur propre ménage, d'une personne invalide ou impotente, sur présentation d'une attestation; dans ce cas, dans un ménage, une seule personne peut bénéficier de cette exemption;
- les personnes requérantes d'asile, admises provisoirement et réfugiées, au sens de la loi fédérale sur l'asile;
- les étudiants et apprentis jusqu'à la fin de l'année civile où ils atteignent 25 ans, sur présentation d'une attestation de formation;
- les personnes s'occupant dans leur propre ménage d'un ou plusieurs enfants jusqu'à la fin de l'année civile où il atteint 14 ans; dans ce cas, dans un couple marié ou un partenariat enregistré, une seule personne peut bénéficier de cette exemption; dans un cas de garde partagée, la personne du domicile où est établi l'enfant peut être exonérée de la taxe;
- les personnes qui ont servi durant 20 ans dans un corps de sapeurs-pompiers;
- le Préfet et le Lieutenant de Préfet;
- les Conseillers communaux;
- les ecclésiastiques.

### OBLIGATION DE COTISER A L'AVS/AI/APG

## QUI DOIT COTISER ?

**Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2023, ce sont les personnes actives nées en 2005 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur 20<sup>e</sup> anniversaire.**

Les personnes exerçant une activité lucrative sont tenues de payer des cotisations à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit celle où elles ont atteint l'âge de 17 ans. Exemple : une apprentie qui fête ses 17 ans le 15 août 2023 paiera des cotisations dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Lorsque le salaire déterminant ne dépasse pas, pour chaque emploi, la somme de CHF 2'300.00 par année civile, les cotisations ne sont prélevées qu'à la demande de l'assuré.

Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la Caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 1'006.00 de cotisations par année (double de la cotisation minimale).

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Informations : <https://www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales>

## TVA 2024

Nous vous rappelons que les taux d'impôt TVA seront relevés comme suit:

	Jusqu'au 31 décembre 2023	Nouveau dès le 1 <sup>er</sup> janvier 2024
Taux normal	7,7 %	8,1 %
Taux réduit	2,5 %	2,6 %
Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement	3,7 %	3,8 %

Les statuts de l'ADIS sont disponibles sur notre site Internet en scannant le code QR ci-contre.







## COMMERCE LOCAL, DEVELOPPEMENT DURABLE ET CULTURE A LA COMMUNE D'ESTAVAYER

Tous deux rattachés au Secrétariat général, la déléguée à l'économie locale et au développement durable ainsi que le coordinateur culturel œuvrent à l'élaboration et à l'application de la stratégie communale dans ces domaines.

En quoi consistent ces postes ? Tour de présentation :

### MARINE RAFFINI

DELEGUEE A L'ECONOMIE LOCALE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Contact : [m.raffini@estavayer.ch](mailto:m.raffini@estavayer.ch) / 026 664 80 03

La déléguée à l'économie locale et à la durabilité possède une double casquette. La première, celle de l'économie locale, est le soutien aux acteurs qui œuvrent au développement et au dynamisme économique d'Estavayer ainsi que la promotion du commerce local en menant, soutenant et/ou accompagnant différentes actions. La Commune encourage ainsi une collaboration étroite avec les acteurs économiques du territoire, grâce au poste de déléguée à l'économie locale, qui est un point d'entrée pour l'échange entre les commerçants et la Commune.

La seconde, celle de la durabilité, a pour vocation de coordonner les actions qui sont déjà menées par la Commune d'Estavayer pour la durabilité et de définir un plan d'actions sur le court, moyen et long terme, afin de permettre à la Commune d'Estavayer de répondre activement aux enjeux du dérèglement climatique actuel. Récemment créée, une Commission durabilité est en réflexion pour proposer une stratégie communale et définir des pistes d'actions pour la Commune.

### MAXIME PAPAUX

COORDINATEUR CULTUREL

Contact : [m.papaux@estavayer.ch](mailto:m.papaux@estavayer.ch) / 026 664 80 49

Le coordinateur culturel œuvre à la définition et mise en œuvre de la politique culturelle communale. Intermédiaire entre le Conseil communal, les milieux culturels et les Services de la culture, il a pour objectif de positionner Estavayer comme référence culturelle régionale. Pour ce faire, il travaille à développer une vision culturelle organisée autour de deux grands axes stratégiques : l'un historique (valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel) et l'autre artistique (promotion de la création contemporaine). Son travail consiste tant à gérer les projets et manifestations culturels portés par la Commune qu'à soutenir le bon développement des activités du tissu culturel régional. En plaçant la culture au cœur de la politique locale, les autorités reconnaissent ainsi ces apports indispensables dans l'épanouissement, la mise en perspective, l'exaltation, le questionnement, l'éducation et le vivre-ensemble des individus et de la collectivité ; par son caractère transversal, elle constitue également une précieuse plus-value aux activités économiques et touristiques ainsi qu'au rayonnement de la région.

Dimanche 5 novembre de 10h à 17h

## JOURNEE DES ARTISANS 2023

La journée des artisans fait son retour pour une troisième édition, qui aura lieu, cette année, le dimanche 5 novembre de 10h à 17h.



Tout comme les années précédentes, les nombreux artisan-e-s de la ville d'Estavayer-le-Lac ouvriront les portes de leurs ateliers afin de vous faire découvrir leur métier. Au travers d'échanges, de démonstrations ou d'ateliers participatifs, une vingtaine d'artisan-e-s vous feront découvrir leur savoir-faire, et ainsi, mettront en lumière Estavayer-le-Lac comme Cité d'artisanat !

Nouveauté cette année, l'ancienne pharmacie située en plein cœur d'Estavayer-le-Lac se transforme en pavillon des métiers d'art. Trois artisan-e-s invités y proposeront des démonstrations, tandis qu'une exposition thématise la relation ambiguë entre art et artisanat au gré de pièces originales créées par les acteur-trice-s de cette journée.

Plus d'informations sur notre site Internet : [www.estavayer.ch/journee-des-artisans](http://www.estavayer.ch/journee-des-artisans)

### COMPRIMÉS D'IODE

Arrêt de la distribution directe dans notre Commune.

La Confédération avait organisé des distributions de comprimés d'iode pour les populations résidant autour des installations nucléaires. La centrale de Mühleberg étant en cours de démantèlement, cette distribution n'est plus nécessaire.

Plus d'info: [comprimesiode.ch](http://comprimesiode.ch)



## ZONE PLEIN SUD, UNE IMAGE FORTE POUR ESTAVAYER

# CREATION D'UN CAMPUS INDUSTRIEL

**Lors du Conseil général du 23 mai 2023, celui-ci a validé une délégation de compétence pour l'octroi de droits distincts et permanents (DDP) en faveur de la société ORE SA pour le développement d'un Campus Industriel sur la zone Plein Sud.**

Les Conseillers communaux ont travaillé pendant plus de 10 ans à développer de manière autonome cette zone industrielle. La Commune a engagé un prospecteur pour en faire la promotion et a développé plusieurs plaquettes promotionnelles, largement diffusées. La promotion a également été activement soutenue par la COREB et par la Promotion économique fribourgeoise. Force est de constater qu'il n'y a pas eu de résultat à la hauteur de l'énergie investie pour le développement de cette zone considérée d'importance cantonale. La Commune a ensuite eu des contacts avec plusieurs groupes, qui auraient pu faire entrevoir un avenir intéressant. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas confirmé leur intérêt.

Depuis maintenant deux ans et suite aux interpellations constructives des Conseillers généraux sur la vision à donner à Estavayer, le Conseil communal actuel, dans sa collégialité, a travaillé fort de la mission confiée, à savoir une approche différente et novatrice pour la région et pour le Canton.

## L'IDEE D'UN PROJET DE CAMPUS INDUSTRIEL EST NEE

Cette proposition est le fruit de multiples réflexions basées sur l'offre régionale/cantonale, la volonté de maintenir et développer les emplois, les capacités de développement économique, le positionnement stratégique et géographique, les voies de communication, ainsi que la curiosité du développement d'autres zones industrielles voisines ou non, tout en maintenant la qualité de vie reconnue de notre Commune.

## QU'EST-CE QU'UN CAMPUS INDUSTRIEL ?

Un lieu où les entreprises locales ont leur place et peuvent côtoyer d'autres acteurs régionaux ou nationaux, où l'émulation des compétences génère des projets innovants. Les services et certains espaces logistiques sont mutualisés pour gagner en efficacité. Les collaborateurs travaillent et se développent dans un cadre harmonieux et cohérent, qui offre des services de collectivités. C'est un lieu d'avenir pour nos générations futures qui intègre les attentes de durabilité comme une évidence au développement.

Le projet a été travaillé en collaboration avec l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF), qui soutient la démarche. La COREB approuve également le choix stratégique de la Commune.

La vision du Campus Industriel partagée, la volonté affichée de faire de ce projet un succès et les références prises sur la société partenaire, ont convaincu le Conseil communal et le Conseil général.

La décision prise n'a pas été de vendre notre zone industrielle Plein Sud à une société privée. Le Conseil général a approuvé une délégation de compétence envers le Conseil communal, une confiance confirmée pour poursuivre ce projet, étape par étape, avec la signature de DDP échelonnés en fonction du développement du campus.

## QUE S'EST-IL PASSE DEPUIS LE 23 MAI 2023 ?

Le Conseil communal a tout d'abord attendu la fin du délai du référendum facultatif, auquel cette décision était assujettie.

Nous avons ensuite constaté l'impact positif de cette décision courageuse, en prenant rendez-vous avec les nombreuses sollicitations d'entreprises, intéressées par une implémentation et intégration sur le Campus Industriel.

D'autre part, des discussions ont été entamées avec le partenaire/développeur pour intégrer dans le contrat-cadre les demandes formulées par le Conseil général et ses Commissions.

Nous devons maintenant définir les premières étapes de la réalisation de ce projet innovant, motivant pour notre tissu économique et industriel, avec notre partenaire identifié, afin de répondre aux attentes des entrepreneurs et de la population.

## CARTE JOURNALIERE «COMMUNE» DÉGRIFEE

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les cartes journalières « Commune » pourront être achetées en exclusivité aux guichets des communes.

La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la Commune disparaissent. Ainsi, la clientèle dite « non numérique » aura elle aussi accès aux titres de transport dégriffés.

**La vente démarre le 11 décembre 2023 pour une utilisation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

De plus amples informations se trouveront sur le site Internet [www.carte-journaliere-commune.ch](http://www.carte-journaliere-commune.ch) ou sur notre site Internet, rubrique Mobilité et stationnement, dès le mois de décembre.

DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE

MUTUALISATION  
DE SERVICES

CONCEPT  
DE DURABILITE





# QUARTIER GARE-CASINO

Le projet Gare-Casino, développé conjointement par la Commune d'Estavayer et les Transports publics fribourgeois (TPF), prévoit la requalification d'un secteur d'environ 21'000 m<sup>2</sup>, situé à proximité immédiate des interfaces de transports et privilégie une approche durable.

Situé à proximité de la gare ferroviaire CFF, ce site présente l'opportunité de créer un projet de quartier ouvert, animé et attractif, complémentaire et relié au centre-ville. Il offre un cadre de vie et de travail agréable en améliorant le cheminement de mobilité douce vers le bourg d'Estavayer-le-Lac, joyau architectural reconnu par l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS).



Le futur quartier staviacois accueillera également l'Office fédéral des routes (OFROU) dans la première étape de construction.

Le permis de construire a été délivré pour l'ilot 1 et les travaux de sondage débutent le 18 septembre 2023. L'entreprise HRS Real Estate SA a été mandatée par TPF et est en charge des travaux.

Le 6 septembre 2023, dans les locaux de La Rosière, une séance d'information aux riverains a été organisée avec TPF, HRS et la Commune. Environ 70 personnes y ont participé.

## DEUX NOUVEAUX EMS DANS LA BROYE FRIBOURGEOISE

# UNE QUALITE DE VIE AMELIOREE



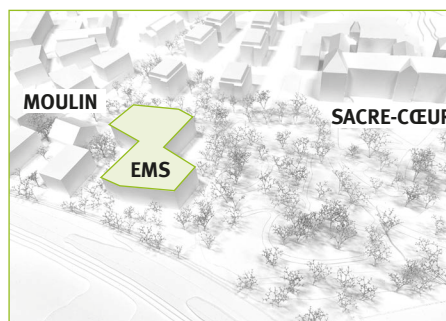
Le 12 novembre, vous serez appelés à vous prononcer sur le crédit d'engagement de CHF 74'000'000.00 pour la construction de deux nouveaux EMS dans la Broye fribourgeoise. Pour rappel, sur le plan communal, les personnes étrangères domiciliées dans la Commune et qui sont établies dans le Canton depuis au moins cinq ans et au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C) peuvent aussi voter.

### Brèves informations sur les projets :

Si l'EMS Les Fauvettes à Montagny-la-Ville répond, après sa rénovation et son agrandissement en 2019, aux lignes directrices, tel n'est pas le cas de l'EMS Les Mouettes à Estavayer-le-Lac et de l'EMS Les Lilas à Domdidier. D'autre part, l'augmentation de la capacité d'accueil dans la Broye fribourgeoise est indispensable et découle de l'évolution démographique. Les projets dans leur entier sont consultables sur le site Internet en scannant le code QR ci-dessus.

Nous vous présentons trois éléments qui sont essentiels à l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés :

- Actuellement, les résidents souffrent d'un manque d'intimité et il est relevé des difficultés pour gérer les fins de vie. Les nouveaux EMS seront composés chacun de 90 chambres individuelles, lumineuses, de 24m<sup>2</sup> avec une salle de bain privative. Pour les couples, il sera possible de bénéficier de chambres reliées.
- Le développement de l'offre des accueils de jour et de nuit favorise le maintien à domicile en offrant un lieu de vie convivial et adapté et soulage les proches.
- La réalisation d'une cuisine sur site permet des repas personnalisés et de qualité.





**Dimanche 23 juillet 2023, 1<sup>er</sup> slowUp de la Broye**

**BRAVO !**

Quel bonheur de se retrouver ce matin de juillet dans notre belle région pour apprécier sa diversité et la découvrir autrement !

Depuis quelques années déjà, la mobilité douce a pris une place importante dans nos vies. Elle a été mise à l'honneur avec cette première édition du slowUp de la Broye.

Lorsque cette initiative est arrivée à la Commune, il a semblé évident au Conseil communal qu'il fallait être acteur de l'événement. En effet, promouvoir et développer une mobilité alternative fait partie des engagements politiques. C'est dans ce sens que les Services de la Commune se sont engagés dans le soutien à l'organisation locale.

Hasard du calendrier, cette boucle broyarde a eu lieu le même jour que l'arrivée sur les Champs-Élysées de la Grande Boucle voisine.

A notre avantage, l'atmosphère n'a pas été au contre-la-montre, mais à prendre le temps, à se rencontrer tout au long du tracé, à découvrir les paysages, les places de fête organisées, à vivre autrement.

La seule EPO a été le plaisir, et l'hydratation diversifiée évidemment ! Certains avaient probablement pris un peu d'avance la veille durant le marché staviacois !

Ce succès n'aurait pas été possible sans le dynamisme de la Jeune Chambre Internationale et son comité que nous remercions pour cette initiative et l'énergie déployée.

Les MERCI vont également à tous les acteurs qui se sont retrouvés pour animer la belle place de Fête de la Commune sur le parking de la Prillaz et les autres places de fête sur le territoire communal, ainsi que les associations, les commerçants et les bénévoles.

Un grand merci à vous tous pour votre engagement et nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition !

### **SLOWUP DE LA BROYE MERCİ AU PERSONNEL COMMUNAL**

Les différents Secteurs du Service des eaux, du domaine public et de la police communale ont œuvré pour le bon déroulement de la manifestation sur le territoire communal :

Avant la fête :

- Planification sécuritaire et intendance de la manifestation;
- Livraison de matériel (tables, barrières, signalisation);
- Fermeture des routes du secteur de la Commune allant de Montbrelloz à la route de Lully.

Après la fête :

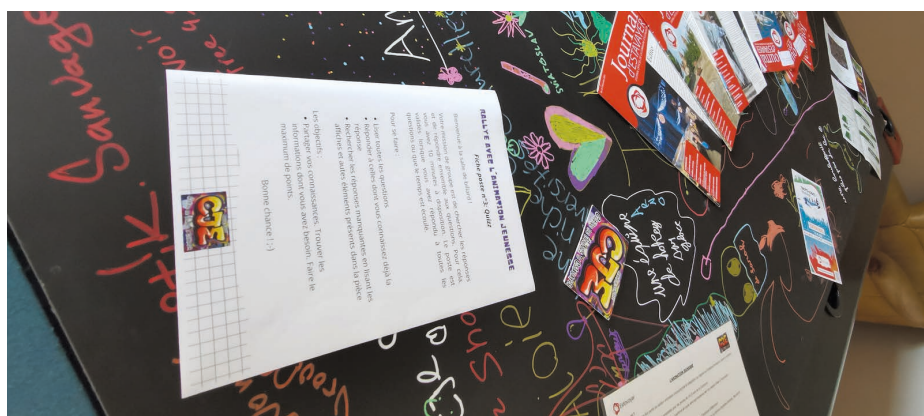
- Réouverture des routes communales;
- Reddition de tout le matériel livré;
- Nettoyage de l'espace public.

Un grand merci au personnel communal pour son engagement dans l'organisation de cette fête durant une période déjà chargée en événements.



## ATELIERS A SPORTS-LOISIRS

Les trois premières semaines des vacances scolaires ont été marquées par Sports-Loisirs. L'équipe de l'Animation jeunesse a eu plaisir à participer à cet événement orchestré par le Secteur des sports. Les jeunes ont découvert un rallye avec divers postes au Centre de Jeunes et en extérieur sur les mardis. L'atelier des jeudis était dédié à la création de savons personnalisables. Ce fut un réel plaisir d'accueillir plus d'une centaine de participants.



## JEUX M'AMUSE! JEUX DE SOCIÉTÉ EN PAGAILLE



Jouer, c'est partager, développer son intelligence, son jugement, son imagination, sa créativité, son sens de l'organisation, de la collaboration et du compromis. D'un coup d'œil, il faut se montrer capable d'évaluer les risques, de prendre des décisions et tenter l'impossible.

**La Ludothèque de la Broye et estasympa vous invitent à venir vous amuser le samedi 4 novembre 2023 à la Grange (Imp. du Temple à Estavayer-le-Lac).**

De 8 à 108 ans, en famille, entre ami-e-s ou parfaits inconnus, découvrez des jeux de société dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Les tables de la salle de paroisse se rempliront d'une pagaille de jeux et n'attendront plus que vous pour enchaîner des parties frénétiques de 17h à 23h. Une équipe motivée se tiendra à disposition pour vous expliquer les règles des jeux.

Profitez de l'occasion pour rencontrer du monde et partager un moment convivial. C'est gratuit, ouvert à tout le monde, amis, parents et grands-parents. Dès 19h, la soupe sera offerte, de même que des boissons sans alcool.

L'entrée est libre, sans inscription. Un chapeau sera posé dans la salle afin de récolter vos dons.



Pour nous contacter :

Animation jeunesse  
animation@estavayer.ch  
www.cjesta.com  
026 664 80 67



## FUN FEST BUSSY

L'Animation jeunesse soutient la réalisation de projets et Fun Fest Bussy en est un bel exemple.

Cet événement villageois organisé en partenariat avec le Secteur des sports et des jeunes volontaires a été possible dans le village de Bussy le vendredi 18 août 2023. Nous avons pu y vivre des moments d'échange, créatifs, gourmands et sportifs. Un tableau a vu le jour avec des couleurs et des dessins créés par la population. Divers mets ont pu satisfaire les papilles de chacun et chacune. Un tournoi de basket a fait transpirer une partie des jeunes présent-e-s.

## MARCHE STAVIACOIS

Dans le cadre du traditionnel marché staviacois annuel, l'Animation jeunesse a proposé un bar à sirops tenu par des jeunes.

A cette occasion, la population a découvert les prestations proposées par le Secteur de l'animation socioculturelle et d'intégration tout en savourant un sirop servi par des jeunes motivé-e-s.

Le stand a été installé devant nos bureaux administratifs de la rue du Musée 11.



## Conseil des seniors

# APPEL A CANDIDATURE

**Estavayer a son Conseil des seniors. Cet organe consultatif est un interlocuteur privilégié du Conseil communal pour toutes les questions relatives aux seniors. Il s'inscrit dans le cadre de la politique communale en faveur des seniors (à consulter sur le site Internet de la Commune).**

Le règlement du Conseil des seniors se singularise notamment par son souci de garantir la parité hommes/femmes. Pour ce faire et dans l'espoir d'une représentation géographiquement et socialement équilibrée, les dix membres de ce Conseil ont été tiré-e-s au sort, sur la base des candidatures adressées à la Commune lors du premier appel de 2022.

Siégeant une fois par trimestre avec deux représentants du Conseil communal, ses membres sont rémunéré-e-s selon le tarif usuel des Commissions communales. La durée du mandat des membres est de 4 ans, non renouvelable. Pour assurer une continuité, un renouvellement partiel des membres aura lieu à trois reprises sur un cycle de 5 ans. Un appel à nouveaux candidats est lancé tous les deux ans.

Il est venu le temps de vous appeler à faire acte de candidature.

Convaincu que les retraité-e-s sont « de bon conseil », le Conseil communal encourage vivement les seniors de la Commune à candidater. Il est persuadé que l'expérience, le dynamisme, la créativité et la sagesse des aîné-e-s de la Commune contribueront à améliorer la qualité de vie de ces derniers en particulier et partant, celle de toute la population en général.

Toute personne résidant dans la Commune et âgée de 64 ans et plus peut faire acte de candidature, en mentionnant ses nom et prénom, date de naissance, domicile et un numéro de téléphone, en adressant un courriel à [commune@estavayer.ch](mailto:commune@estavayer.ch). Le délai est fixé au plus tard au 15 décembre 2023.

Le règlement est consultable sous :  
[www.estavayer.ch](http://www.estavayer.ch) > Santé, Social & Mobilité > Cohésion sociale & Intégration > Seniors

## DISCO SENIOR

A l'initiative du Conseil des seniors et soutenus par Pro Senectute, une « disco senior » aura lieu le 12 novembre prochain !

Si vous avez 60 ans ou plus, venez vous déhancher sur des rythmes disco de 15h à 18h au New Port d'Estavayer-le-Lac. L'entrée est gratuite.

L'idée peut sembler insolite d'entrer en plein jour dans une boîte de nuit, mais loin du thé dansant, ce moment est à vivre comme une aventure où l'on se (re)découvre et où l'on se rencontre, décalage horaire en prime.

## GYM DES AINE-E-S

Chaque mercredi après-midi à la salle du Stavia (Av. de la Gare 2 – Estavayer-le-Lac), il est possible pour les dames comme pour les messieurs de 60 ans et plus, de rester en mouvement et de garder la forme dans son corps et dans sa tête, grâce à une pratique sportive légère adaptée à chacun et chacune. Chaque participant-e réglera le montant de CHF 5.00 avant chaque leçon.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la monitrice Martha Pittet au 026 663 26 19 ou 078 882 86 82.

## LOTOS ET JEUX DE CARTES CET HIVER

**Pour toutes les personnes en âge AVS et habitant la Commune**

M<sup>mes</sup> Danièle Berger, Béatrice Bacion et leur équipe organisent, les trois premiers jeudis du mois, des lotos ou des parties de cartes.

**Quoi : loto et cartes**

**Où : salle de la Prillaz à Estavayer-le-Lac**

**Quand : jeudi de 14h à 16h30**

Ces rencontres reprendront en octobre selon les plannings suivants :

### LOTOS

- 5 et 19 octobre 2023
- 2 et 16 novembre 2023
- 14 et 21 décembre 2023
- 11 et 25 janvier 2024
- 8 et 22 février 2024
- 7 et 21 mars 2024
- 4 et 18 avril 2024

### CARTES

- 12 octobre 2023
- 9 novembre 2023
- 18 janvier 2024
- 15 février 2024
- 14 mars 2024
- 11 avril 2024

**Spinning pour les seniors**

### « ROULEZ AU CHAUD »

A l'initiative d'une agente sympa, soutenue par estasympa, chaque jeudi matin des mois d'hiver (octobre-mars) de 9h à 10h, les seniors peuvent aller pratiquer le spinning.

Ce projet est destiné aux retraité-e-s qui souhaitent rester actifs ! Ils-elles ont la possibilité de se rendre au fitness Fit'style à Estavayer-le-Lac et pédaler sur un vélo de spinning. Il n'y a pas de cours, chacun à son rythme pour un montant de CHF 5.00 par séance à payer sur place. L'hiver peut parfois décourager les amoureux du vélo à le prendre (froid, glace, chutes éventuelles, nuit, etc.) ou tout simplement à bouger et là, plus besoin de se poser toutes ces questions de météo, on peut « rouler au chaud ».



GESTION DES DECHETS

# ACTIONS DE SENSIBILISATION

Ce début d'été, le Service des eaux et du domaine public a organisé plusieurs actions de sensibilisation à la gestion des déchets que nous vous présentons ci-dessous.

## Juin

### Matinée sensibilisation dans une classe primaire

A la demande d'une enseignante, M. Propre est intervenu dans une classe de 6H pour une sensibilisation sur les déchets. Déroulement de l'après-midi :

- Distribution du matériel (pinces, sacs, gilets);
- Recommandation de sécurité sur l'utilisation du matériel;
- Déplacement et ramassage des déchets....;
- Tri des déchets et explications de leur durée de vie sous forme de jeu;
- Sensibilisation à la pollution des sols, de l'air et de l'eau.

Les jeunes ont apprécié la présentation et ont participé activement au ramassage des déchets et au jeu.

Ces matinées de sensibilisation sont importantes et permettent aux élèves de se familiariser avec le tri des déchets et aussi au fait de ne plus abandonner de déchets dans la nature.

## Juillet

### Marché staviacois – accompagnement de la COSEDEC

Lors du Marché staviacois, Alexandre Humair, M. Propre, accompagné d'Estelle Vert-Pré de la COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets) ont tenu un stand de sensibilisation.

Les points forts étaient les suivants :

- Roue de la fortune pour apprendre à trier correctement les déchets et réfléchir sur la quantité de déchets que nous produisons;
- Jeu de dégradabilité des déchets;
- Panneaux de sensibilisation aux déchets, au littering et à la diminution de la production des déchets.

Un nombreux public de tout âge, autant touristique que local, s'est intéressé aux différents sujets.

### Sport-Loisirs et Passvac 2.0 – Chasse aux déchets

La 41<sup>e</sup> édition de Sports-Loisirs a dédié un après-midi à la chasse aux déchets dans les secteurs du Jardin japonais et de l'EMS Les Mouettes, à Estavayer-le-Lac

Le Passeport-Loisirs de Forel et environs a renouvelé son atelier « Tika déchets » (sortie en forêt accompagné de l'âne Tika) le vendredi 14 juillet.

### Présence des ambassadeurs IGSU (Communauté d'intérêts pour un monde propre et une meilleure qualité de vie)

Les ambassadeurs IGSU étaient présents à Estavayer-le-Lac :

- le week-end des 18 et 19 août sur le site de la nouvelle plage;
- le week-end des 25 et 26 août en vieille ville lors de la Bénichon.

Ils recherchent le dialogue avec les passants avec amabilité et humour et leur offrent la possibilité d'éliminer leurs déchets dans leurs «chariots de recyclage IGSU», une autre manière d'inciter les gens à éliminer et à recycler dans les règles de l'art. Une présence positive est assurée dans les lieux sensibles aux abandons de déchets. Les causes et les conséquences du littering sont discutées avec les passants. Les ambassadeurs en profitent pour informer sur les systèmes d'élimination actuellement en vigueur.

11 novembre 2023

de 9h30 à 11h30

# RAMASSAGE DES DECHETS SPECIAUX DES MENAGES

La collecte concerne tous les habitants du Canton de Fribourg, excepté les entreprises ! Pour rappel, l'évacuation des déchets spéciaux est gratuite lors de cette journée contrairement à un dépôt à la déchetterie principale à Sévaz.

La prochaine collecte des déchets spéciaux ménagers se déroulera le samedi 11 novembre 2023 de 9h30 à 11h30 à la route de Lully 64, 1470 Lully.

Toutes les informations se trouvent sur notre site Internet :

[www.estavayer.ch/services-techniques-et-infrastructures/dechetteries](http://www.estavayer.ch/services-techniques-et-infrastructures/dechetteries).

« pas de verre dans le sac à ordures »

## VETROSWISS

VetroSwiss (entreprise gérant le recyclage du verre) lance une campagne d'affichage sur le tri des déchets et invite les citoyens à ne pas mettre les bouteilles et pots en verre dans les sacs poubelles. Nous relayons l'information, car nous trouvons régulièrement, lors du contrôle des sacs à ordures abandonnés ou mal positionnés dans les containers enterrés, de tels déchets recyclables.

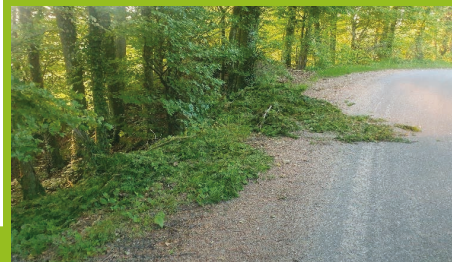
## DECHETS VERTS

# EVACUATION SAUVAGE

Lors de ses tournées hebdomadaires, le personnel du Service est confronté, de plus en plus souvent, à l'abandon de déchets verts sur le domaine public ou dans des forêts communales et privées.

Ci-dessous, un exemple de déchets de thuyas déversés sur le bord de la route. Les thuyas et les lauriers, entre autres, sont des plantes qui acidifient le sol et qui ne doivent absolument pas être évacuées dans les forêts.

Les déchets verts sont repris à la déchetterie principale ou par d'autres prestataires. Merci de respecter la nature et la faune !







## SERVICE DES EAUX

# NE POLLUEZ PAS NOS EAUX, NE POLLUEZ PAS NOS RIVIERES !

La Commune a reçu gracieusement du Canton de Fribourg plus de 200 plaquettes « Ne polluez pas nos eaux ». Ces plaquettes sont installées sur les grilles de routes qui récupèrent les eaux de surface qui s'écoulent directement dans les cours d'eau les plus proches.

La pose est effectuée dans les secteurs les plus sensibles aux jets de déchets dans les grilles (parking, école, commerces). Il ne faut donc jamais jeter des déchets ou des liquides dans les grilles de route ou dans les caniveaux.

Ce printemps, le Service communal des eaux et du domaine public a entrepris, sur tout le territoire communal, une première campagne de pose de ces plaquettes rondes en aluminium. Une seconde sera effectuée en 2024 avec des clous en bronze qui seront installés au centre-ville d'Estavayer-le-Lac afin d'avoir une esthétique en adéquation au site.

Ne polluez pas nos eaux  
© Tous droits réservés - vsa

## FESTIVAL DES ROSES

Les équipes des Espaces verts et de la Voirie se sont grandement investies pour que la fête soit belle :

- Entretien de la Roseraie le long de la route de la Plage;
- Entretien des massifs en ville;
- Arrosage des massifs avant et pendant la fête;
- Mise en place de la signalisation et fermeture du centre-ville;
- Création et mise en place de plus de 90 plaquettes de présentation.

Un grand merci à elles.



## AFFICHAGE INTERDIT SUR LE MOBILIER URBAIN

Nous constatons de plus en plus d'affichage pour la recherche d'animaux disparus sur le mobilier urbain. Nous vous rappelons que ce type d'affichage est interdit et laisse des traces importantes lors de son enlèvement.

Merci d'utiliser les sites officiels (PetAlert ou autre) ou prenez contact avec la SPA de Mussillens au 026 663 33 75 ou [info@spafribourg.ch](mailto:info@spafribourg.ch)



## SECTEUR DES ESPACES VERTS

# SEMAINE DIDACTIQUE « AU VERT »



Comme en 2022, la Bâloise a choisi la Commune d'Estavayer pour mettre « au vert » ses apprenti-e-s. Sous la houlette de M. Antoine Charaudeau, responsable marketing auprès de ladite société, ce sont 36 jeunes qui ont pris part aux diverses activités planifiées et supervisées par le Secteur des espaces verts de la Commune et de la Corporation forestière du District.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette semaine soit une réussite.

Un merci particulier à M. Damien Fomerod, chef du Secteur des espaces verts, coordinateur de cette semaine didactique.



Pascal Jan



ESTASYMPA

## CONCERTS FLEURIS

Dans la soirée du jeudi 28 septembre, toutes et tous ont été accueilli-e-s dans le jardin du Lady's Manor. Un cadre exceptionnel où des musiciens staviacois ont fait leur show sur des airs blues-rock.

Une 6<sup>e</sup> édition qui a vu le jour et ne vous en déplaît, une 7<sup>e</sup> est déjà en préparation pour le printemps prochain.

Restez informés sur notre site :  
[estasympa.org](http://estasympa.org).

Le « Sapin qui chante »

## INSCRIVEZ-VOUS !

En décembre, le « Sapin qui chante » va reprendre vie au pied de la Collégiale durant tout le mois. Avis aux amateurs de chant, les inscriptions vont ouvrir. Ne tardez pas et envoyez un mail à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch).



Plus d'info. : [www.estasympa.org](http://www.estasympa.org)  
et renseignements au 026 664 80 67 ou  
par mail à [estasympa@estavayer.ch](mailto:estasympa@estavayer.ch).

## BALADE PHOTOGRAPHIQUE

Du 6 octobre au 6 novembre 2023, Pascal Jan exposera dans les rues d'Estavayer-le-Lac une série de photographies inédites immortalisant divers lieux cachés de la Cité de la rose. Intitulée « Genius loci – L'esprit du lieu », cette deuxième Balade Photographique offrira de redécouvrir le bourg médiéval du chef-lieu au fil d'images en noir et blanc emplies de mystère. En avant-goût, nous avons posé trois questions à ce passionné d'urbex (exploration de lieux urbains abandonnés) domicilié à Trey (Broye vaudoise) :

### 1. Comment et quand avez-vous commencé la photographie ?

Cela fait plus de 30 ans que je prends des photos. Tout a commencé avec la naissance de ma première fille; passion que j'ai ensuite partagée avec un ami et qui ne s'est jamais arrêtée.

### 2. Quels sont les sujets que vous aimez immortaliser ?

J'aime la lumière naturelle et les bâtiments de préférence abandonnés. Je recherche les angles, les perspectives et les zones où la lumière joue avec les ombres. Les églises et les lieux culturels me passionnent tout particulièrement. Ces lieux figés dans le temps, d'une architecture incroyable, sont une grande source d'inspiration. La photographie noir-blanc est parfaitement adaptée à mon travail et je ne photographie quasiment qu'en noir et blanc.

Étant un grand fan de musique et jouant de la batterie, j'ai également commencé à prendre des photos au Nouveau Monde en 2019 et en 2022, je suis aussi devenu photographe pour le plus incroyable des festivals gratuits : Festi'Cheyres.

### 3. Comment avez-vous découvert la pratique de l'urbex ? Quand avez-vous débuté l'exploration urbaine ? Et qu'est-ce qui vous attire dans cette pratique ?

Je pratique l'urbex depuis environ 8 ans. J'ai photographié environ une vingtaine de lieux abandonnés, toujours sans effractions, en ne touchant rien, en ne déplaçant rien; juste passer, immortaliser un moment, ressentir l'énergie du lieu en pensant que des gens y vivaient, y travaillaient, y riaient, y pleuraient, voire y mouraient.

Pour plus d'information, contactez le coordinateur culturel Maxime Papaux  
[m.papaux@estavayer.ch](mailto:m.papaux@estavayer.ch) / 026 664 80 49



## PROGRAMMATION D'OCTOBRE A DECEMBRE AU THEATRE DE LA PRILLAZ

La Commission du théâtre de la Prillaz vous présente les 6 spectacles qui auront lieu à la Prillaz entre octobre et décembre 2023. Comédies, spectacles musicaux, spectacle pour le jeune public, théâtre, un programme varié pour

tous les goûts ! Toutes les informations sur la programmation se trouvent sur le site Internet [www.estavayer.ch/theatre-prillaz](http://www.estavayer.ch/theatre-prillaz). Vous avez la possibilité de choisir vos places, commander, payer et imprimer vos billets directement en ligne sur [www.booking-corner.com/prillaz](http://www.booking-corner.com/prillaz).

MERCREDI 04 OCTOBRE 2023 A 20H | PRILLAZ

*Celui qui chante*  
CONCERT HOMMAGE A MICHEL BERGER

Mercredi 04 octobre 2023 à 20h.

**COMPLET**

Avec : Voxset, Yann Lambiel, Joseph Gorgoni, Aliose, Anahy, Mané  
Projet né sous l'impulsion de Bernard Jaquier, fondateur du groupe vocal Voxset

MARIE FUGAIN CHRISTIAN VADIM MANUEL GÉLIN JULIETTE MEYNIAC

Mardi 31 octobre 2023 à 20h.

**UN CONSEIL D'AMITI**

UNE COMÉDIE ÉCRITE ET MISE EN SCÈNE PAR DIDIER CARON

ASSISTANT SCÉNARISTE EN CHEF : BÉNÉDICTE BAILEY COIFFEURS : MATHILDE PENIN  
SCÈNE : EDUARD LAUR VOIX : DENIS SCHLEPP LES AÉRIENS : BRUNO

MARDI 07 NOVEMBRE 2023 À 20H.

**LADY AGATHA**  
L'incroyable vie d'Agatha Christie

Une pièce de ALI BOUCHERBBA et CRISTOS MITROPOULOS  
Avec CHÉLIE FROST-BELLE, TATIANA GROSSO, MICKAËLE THOMSON, MITTHER BRAGET, EVINA CERFANO et LEO GUILLEME  
Mise en scène : CRISTOS MITROPOULOS

Dimanche 12 novembre 2023 à 16h

La folle histoire du **Petit Chaperon rouge** LE MUSICAL

Produit par : Les Compagnons de la Route  
Scénario : Pascal Jambet / Fabrice Gaud  
Mise en scène : Fabrice Gaud  
Musique : Jean-Louis Pascal / Fabrice Gaud  
Légende : Fabrice Gaud

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 À 20H.

**BERLIN BERLIN**

Une comédie de PATRICK HAUDECEUR et GÉRALD SIBLEYRAS  
Mise en scène : JOSÉ PAUL

MAXIME D'ARVILLE - LUC LEGENDRE  
ANNE-SOPHIE GERMANAZ - ERIC WIELAND - JACQUES FONTANEL  
GREGORY GERBEROD - BENOÎT DE MEYVIGNAC

**2 MOLIÈRES 2022**  
MEILLEURE COMÉDIE DE L'ANNÉE & MEILLEUR COMÉDIEN

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 À 20H.

**CHERS PARENTS**

UNE COMÉDIE D'EMMANUEL PATRON ET ARMELLE PATRON  
EN ALTERNANCE : FRÉDÉRIQUE TIRMONT, ARIÈLE SÉMENOFF, BERNARD ALANE, PHILIPPE MAGNAN, ELISE DIAMANT, CLAUDIA DIMIER, RUDY MILSTEIN, THOMAS SAGOLS, EMMANUEL PATRON, LAURENT BATEAU

\*\*\*\*\* LE SUCCÈS DE L'ANNÉE ! \*\*\*\*\*  
« Jubilatoire » « Une comédie inflammable » « Un pur régal »  
LE PARISIEN LE FIGARO TELERAMA

MISE EN SCÈNE : EMMANUEL PATRON ET ARMELLE PATRON / COSTUMES : NINA CHALPUNY / DÉCOR : EDUARD LAUR  
LUMIÈRE : SANDY BEA / MUSIQUE : MICHEL ANZELLEN / ILLUSTRATION : SACHA FLUCH PERABAY



## PROGRAMMATION D'OCTOBRE-DECEMBRE A L'AZIMUT

Jeudi 05.10.23 à 20h00  
**THE BIG LEBOWSKI** par Joel Coen  
film américano-britannique de 1998

Samedi 07.10.23 à 20h30  
**THE KING** | Queen metal cover

Les mercredis de novembre :  
01-08-15-22-29.11.23 à 19h30  
**AIRE LIBRE** | «Sans en avoir l'air»  
Café-théâtre humoristique

Samedi 04.11.23 à 20h30  
**LES PORNOGRAPHERS** chantent  
Brassens

Dimanche 05.11.23 à 17h00  
**TECHNOARIAS** | Classique - électro  
M<sup>mes</sup> Haug, Gurga et Lehec

Jeudi 16.11.23 à 20h00  
**ENTRE TRUITES ET PÊCHEURS**  
Conférence de Michel Dedual

Vendredi 10.11.23 à 20h30  
**SIMON ROMANG** | «Poussette»  
Théâtre humoristique

Samedi 25.11.23 à 20h30  
**CELLAR DARLING** | Metal  
1<sup>ère</sup> partie **Les projets d'Athena**

Jeudi 30.11.23 à 20h00  
**ARNAQUE, CRIME ET BOTANIQUE**  
film britannique de 1998 par Guy Ritchie

Samedi 09.12.23 à 20h30  
**NICOLAS MEIER & FRIENDS** | Jazz

Dimanche 10 décembre à 15h  
**LA BELLE ET LA BÊTE** | Classique  
Spectacle jeune public

Samedi 16 décembre à 20h45  
**THE TWO** | Blues

Plus d'informations et réservations  
sur [www.l-azimut.ch](http://www.l-azimut.ch)



## NOUVEAUTE EN PERIODE DE NOEL

Du 12 décembre 2023 au 7 janvier 2024, la Commune d'Estavayer installera trois chalets durant la période de Noël. Deux chalets seront dans le bourg d'Estavayer-le-Lac et un chalet itinérant traversera les villages de la Commune durant le mois de décembre.

Des boissons et de la petite restauration y seront proposées pour offrir aux visiteurs un moment de convivialité au cœur des événements.

Toutes les informations sur les activités durant la période de Noël se trouvent sur le site de l'Office du tourisme: [fribourg.ch/estavayer-payerne](http://fribourg.ch/estavayer-payerne)

# Manifestations

**d'octobre à décembre 2023** Selon infos reçues officiellement au 18.08.2023

### OCTOBRE

1<sup>er</sup> octobre  
1<sup>er</sup> octobre

**Petit Run**  
**C'est la fête au Musée !**

Vuissens  
Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

du 6 oct. au 6 nov.  
21 octobre  
27 octobre  
28 octobre  
28 octobre

**Balade photographique**  
**12h du Rösti**  
**Match aux cartes**  
**Brunch et Halloween Night**  
**Brisolée**

En ville  
Forel  
Murist  
Murist  
Font

### NOVEMBRE

4 novembre  
5 novembre  
5 novembre  
12 novembre  
18 novembre  
26 novembre  
26 nov. au 14 janv.  
26 nov. au 14 janv.  
26 nov. au 31 janv.

**Jeux m'amuse**  
**In Memoriam**  
**Journée des artisans**  
**Disco senior**  
**12h Nautiques**  
**Sainte Cécile, cortège**  
**Itinéraire des crèches**  
**Crèche des cinq sens**  
**Les bonshommes de neige en vadrouille**

la Grange, imp. du Temple  
Place de l'Eglise  
En ville  
New Port  
CO d'Estavayer  
Vieille Ville  
En ville  
Chapelle de l'hôpital  
En ville

### DECEMBRE

du 1 au 31 décembre  
2 décembre  
2 décembre  
2 et 3 décembre  
2 déc. au 14 avril 2024  
  
3 décembre  
  
16 décembre  
10 décembre  
  
14 décembre

**Le Sapin qui chante**  
**Cortège de la St-Nicolas**  
**St-Nicolas des enfants**  
**Marché de Noël**  
**Chasse aux trésors et fondue au choc**  
**Concert la Persévérance**  
  
**Coupe de Noël**  
**Concert de l'Avent par La Villageoise**  
**Concert de Noël de l'Echo du Lac**

Place de l'Eglise  
Vieille Ville  
Font  
Vieille Ville et Place de l'Eglise  
Grande Cariçaie  
  
Collégiale d'Estavayer-le-Lac  
  
Place du Château  
Eglise de Bussy  
  
Eglise de Montbrelloz



**PLUS D'INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DE LA COMMUNE SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PAGE FACEBOOK**



**NOUVEAUTE**



Estavayer  
L'énergie d'innover



Estavayer

### IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Media f imprimerie • Diffusion: 5'150 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an